



2023-48

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE de BLAVOZY

Nombre de membres :
En exercice : 19
Présents : 17
Votants : 19

L'an deux mil vingt-trois le 03 avril à 18h45
Le Conseil Municipal de la Commune de BLAVOZY
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de M. PAILLON Franck, Maire.

Date de la convocation : 27/03/2023

Présents : Franck PAILLON, Michel BEGON, Danièle VALLERY,
Christine SIMON, Serge ABOULIN, Laëtitia PRADINES,
Christian GIRARD, Denis CLAMENS, Patrice LHOSTE,
Christiane PAUZON, Anne-Marie TORE, Gilles AUDRAS,
Thierry SOLEILHAC, Sabine JOUVHOMME,
Bernadette PELISSIER, Roland SEUX, Sébastien GAGNE

Excusés :

Valérie GAGNE qui a donné procuration à Christine SIMON
Raymonde HABOUZIT qui a donné procuration à Serge ABOULIN

Secrétaire de séance : Christian GIRARD

OBJET : PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNE AU SIVOM « DE FLEUVE EN VALLEES »

Le Conseil Municipal prend connaissance de la demande du conseil syndical du SIVOM « De fleuve en Vallées » pour fixer la participation des communes adhérentes pour l'année 2023.

Pour la commune de Blavozy, cette participation est fixée à la somme de 29 347.51 €.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité :

- DONNE un avis favorable au versement de cette somme sous forme de participation ;
- INSCRIT cette dépense au budget communal au compte 65561 ;
- AUTORISE Monsieur le Maire à entreprendre toute démarche et à signer tout document nécessaire à la concrétisation de ce dossier

Le Maire,
Franck PAILLON

Le secrétaire de séance,
Christian GIRARD

Fait et délibéré le 03/04/2023
Pour extrait certifié conforme